

« Montagnac-Montpezat »

Montagnac-Montpezat est une commune française située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a été formée le 1er janvier 1974 par fusion-association des communes préexistantes de Montpezat et de Montagnac, selon la loi du 16 juillet 1971 (la première des deux communes était alors quasiment vidée de ses habitants).

En conséquence, la commune regroupe actuellement deux villages (Montagnac et Montpezat), distants d'environ 4 kilomètres, qui sont chacun le centre d'une section de commune pourvue de son propre POS, de sa propre police et de son propre état-civil. Un certain nombre d'infrastructures sont également théoriquement ou effectivement doublé (cimetière, traitement des eaux usées, pompage et de traitement de l'eau potable pour Montpezat, terrains de sport, CCAS, etc.). **Le nom de ses habitants est Montagnacais (pour le village de Montagnac)¹ et Montpezatiens (pour le village de Montpezat).**

En 2009, les habitants de Montpezat ont demandé à la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence par pétition à la majorité de plus de deux tiers des habitants et électeurs, que leur section de commune soit rétablie comme commune à part entière, les prérogatives de la fusion-association de 1974 n'étant pas respectées par la municipalité en place[réf. nécessaire].

Le nom actuel de la commune (en Provençal) est Montanhac e Montpesat selon la norme classique et Mountagna-Mountpesat selon la norme mistralienne.

Géographie

Le territoire de Montagnac-Montpezat, dont la superficie est de 3418 hectares et dont l'altitude est comprise entre 394 et 653 mètres, est délimité au sud par le cours moyen du Verdon au niveau des gorges de Baudinard, en limite avec le département du Var (83). Il s'étend au nord jusqu'à la commune d'Allemagne-en-Provence et jusqu'à la vallée du Colostre. Il comprend deux centres de peuplement distants d'environ quatre kilomètres : les villages historiques de Montagnac et de Montpezat, deux communes associées auxquelles correspondent des milieux naturels distincts : les basses-gorges du Verdon, pour Montpezat et le plateau de Valensole pour Montagnac.

Selon le recensement de 1999, la commune de Montagnac-Montpezat comptait alors 321 habitants (source : Insee). À l'instar de la plupart des villages alentour, Montagnac-Montpezat connaît un accroissement saisonnier considérable de sa population, en été, du fait d'un important tourisme lié à l'attrait des gorges du Verdon et surtout, à la présence de deux centres d'hébergement touristique privés à Montpezat.

Montagnac-Montpezat fait partie du Parc naturel régional du Verdon, du canton de communes de Riez et, sur décision de l'actuelle municipalité, de la Communauté de communes Durance-Luberon-Verdon.

Sites

Le village de Montpezat est situé en position dominante sur un mamelon argilo-calcaire, sur le piémont du plateau de Valensole. Il surplombe ainsi la dépression créée par la vallée du Verdon au niveau des gorges de Baudinard et occupée, depuis les années 1970, par les eaux de la retenue artificielle de Quinson.

Le village de Montagnac est situé au nord de celui-ci, à équidistance de la ligne que fait le bord du plateau de Valensole. Il y occupe le sommet d'une colline, un ancien site castral qui domine le creux d'une dépression.

De ce fait, le territoire de la récente commune de Montagnac-Montpezat réunit différents écosystèmes : il est formé en partie du plateau de Valensole (plaines de Giraud et de Puberclaire) et des gorges du Verdon (Saut du Bouc).

Toponymie

Le nom de Montagnac, tel qu'il apparaît pour la première fois dans les textes (in castro Montaniacus vers 1020), montre que l'étymologie est semblable à celle des autres Montagnac du sud de la France (Montigny et Montagny du nord et du domaine francoprovençal). Selon Albert Dauzat et Charles Rostaing, il s'agit du nom propre romain Montanius, suivi du suffixe gallo-roman

-acum. Les autres toponymistes donnent la même explication. Il s'agit d'un des rares exemples de toponymes en -acum en Provence où il est généralement remplacé par le suffixe latin -anum.

Le nom de Montpezat apparaît pour la première fois en 1138 (Mont Pesad) : il a été interprété de différentes manières plus ou moins fantaisistes depuis le XIXe siècle : il a ainsi pu être rapproché du Latin mons petra, c'est-à-dire « mont de pierre » (la partie supérieure de la colline sur laquelle se trouve le village est constituée d'un conglomérat de galets et d'argile (poudingue). À l'instar d'autres Montpezat, son nom pourrait encore venir du participe de pensare : peser, et il conserverait ainsi le souvenir d'un droit de péage[réf. nécessaire] ; pour Ernest Nègre, c'est un composé de l'occitan mont et du verbe pezar, être difficile, pénible, ce qui sert à décrire la montagne fortifiée. Sur la supposition que le nom vient de Mons + pedare (échalasser en latin), ce qui indiquerait une fortification en bois ou de terre charpentées de bois.

Histoire

Montagnac

Le village de Montagnac, nommé « Montagnac-les-Truffes » de 1815 à 1940, est mentionné la première fois en 1020 (Monteniacus), et en 1419 (Castrum de Montauliac).

Durant cette période, Montagnac fut probablement à l'origine un castrum, qu'évoque son nom, construit au XIIe siècle. Il appartient successivement aux abbés de Lérins (XIIe siècle), aux comtes de Provence, aux évêques de Riez (de 1309 à la Révolution). Les Simiane sont coseigneurs en 1321, François Pontevès Simiane en 1672. La communauté relève de la viguerie de Moustiers tandis que le prieuré Sainte-Marie (situé au nord du village) relevait de l'évêque de Riez, sauf au XIIe siècle, quand elle appartient à l'abbaye de Lérins.

En 1590 (guerres de religion), le château-fort épiscopal (qui se trouvait à l'ouest du village actuel) est assiégé par Lavalette et 1000 hommes environ. Il est pris grâce à une trahison, l'évêque de Riez est rançonné et le village et le château sont rasés.

Durant la Révolution, deux sociétés populaires sont créées après la fin de 1792, une à Montagnac et une à Montpezat.

Comme de nombreuses communes du département, Montagnac et Montpezat se dotent d'écoles bien avant les lois Jules Ferry : en 1863, elles en possèdent chacune une, installées au chef-lieu de chaque commune. Ces écoles dispensent une instruction primaire aux garçons. Aucune instruction n'est donnée aux filles : ni la loi Falloux (1851), qui impose l'ouverture d'une école de filles aux communes de plus de 800 habitants, ni la première loi Duruy (1867), qui abaisse ce seuil à 500 habitants, ne concernent Montagnac et Montpezat. La commune de Montagnac profite des subventions de la deuxième loi Duruy (1877) pour rénover son école, mais ce n'est qu'avec les lois Ferry que les filles des deux communes sont régulièrement scolarisées.

Renommé un temps au XIXe siècle pour ses truffes, le village était également connu pour ses tourneurs sur bois, dont un est aujourd'hui en activité.

Montpezat

Montpezat, dont la butte (mamelon) dominait jadis une boucle formée par le cours du Verdon en amont de Quinson, est signalé pour la première fois dans les chartes en 1138.

Les abords du site étaient fréquentés dès la Préhistoire : à l'âge du bronze, ainsi que le montrent les abris sous roche dits « Grotte Murée » et « Abri du Capitaine » (dans le premier, une sépulture campaniforme de nouveau-né a été découverte, qui est considérée comme une preuve d'une hiérarchie héréditaire existant dès cette époque). La grotte des « Deux Porches » a quant à elle livré des restes de bouquetin et de cheval chassés par l'homme de Néandertal.

À l'époque romaine, plusieurs témoignages indiquent que la vigne et l'olivier y sont cultivés (parmi lesquels il faut citer au moins trois éléments de pressoirs conservés sur des propriétés privées).

Le village fut la possession des évêques de Riez (de 1234 à 1631) et des Vintimille (de 1271 à 1700). La communauté relève de la viguerie de Moustiers.

Au XVIIIe siècle, la famille d'Abran détient la seigneurie du lieu. En 1793, le château est désigné

comme pouvant être détruit, mais échappe à la démolition. Éprouvé par la diminution constante de sa population liée à l'exode rural dès la fin du XIXe siècle, il était presque vidé de ses habitants durant les années 1950. En 1965, Montpezat ne comptait ainsi plus que sept habitants.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 commis par Louis-Napoléon Bonaparte contre la Deuxième République provoque un soulèvement armé dans les Basses-Alpes, en défense de la Constitution. Après l'échec de l'insurrection, une sévère répression poursuit ceux qui se sont levés pour défendre la République : 13 habitants de Montagnac, et deux de Montpezat sont traduits devant la commission mixte, la majorité étant condamnés à la déportation en Algérie.

En 1974, comme nombre de communes du département, Montpezat fut associé au village de Montagnac (en tant que commune associée selon la loi dite « Marcellin »). La volonté des élus locaux ainsi que la proximité du lac de retenue de Quinson (le barrage fut mis en eaux en 1975, lors de l'aménagement hydro-électrique de la rivière par l'EDF) ont depuis contribué à transformer le village en lieu de villégiature et de résidences secondaires.

Pour profiter de la proximité du nouveau plan d'eau et devant le succès du lac de Sainte-Croix, un important complexe touristique a notamment été construit au sud-est en bas du vieux village durant les années 1980. Ce complexe a d'abord été un site du « Club Méditerranée » avant de devenir un « village de vacances » VVF, offrant 174 logements, des courts de tennis et une piscine.

Montagnac-Montpezat

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir du début des années 2000, les populations légales des communes sont publiées annuellement. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2005.

En 2014, la commune comptait 418 habitants, en augmentation de 0,24 % par rapport à 2009 (Alpes-de-Haute-Provence : 1,32 % , France hors Mayotte : 2,49 %)

Agriculture

AgricultureFin 2010, le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) comptait 21 établissements actifs au sens de l'Insee (exploitants non-professionnels inclus) et quatre emplois salariés.

Le nombre d'exploitations professionnelles, selon l'enquête Agreste du ministère de l'Agriculture, est de 13 en 2010. Il était de 15 en 2000, de 17 en 1988. Actuellement, ces exploitants sont essentiellement spécialisés dans les grandes cultures (pour neuf d'entre eux). De 1988 à 2000, la surface agricole utile (SAU) a fortement augmenté, de 900 à 1 581 ha. La SAU a légèrement diminué lors de la dernière décennie, mais reste à un niveau élevé, à 1 451 ha.

La culture de l'olivier est pratiquée dans la commune depuis des siècles, tout en étant limitée à des surfaces restreintes. Le terroir de la commune se situe en effet à la limite altitudinale de l'arbre, qui ne peut que difficilement être exploité au-delà des 650 mètres. Actuellement, l'olivieraie communale compte moins de 1000 pieds. L'huile produite à partir des olives récoltées dans la commune bénéficie des appellations d'origine contrôlée (AOC) huile d'olive de Provence et huile d'olive de Haute-Provence.

La vigne, autre composante de la triade méditerranéenne, est aussi présente anciennement. Au XIXe siècle, le vin produit et destiné à l'autoconsommation avait une qualité permettant de le vendre sur les marchés régionaux. Actuellement, les surfaces plantées sont symboliques.

Sites et monuments

La mairie de Montagnac-Montpezat se trouve au cœur du village de Montagnac, face à l'église paroissiale (L'ancienne mairie de Montpezat a été reconvertie en gîte et en mairie annexe). Le bâtiment aux dimensions imposantes est très abîmé ; il a en outre subi de malheureuses transformations après 2008.

L'église paroissiale de Montagnac est placée sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens, et son saint patron est saint Christophe. Elle est de style roman, et a été remaniée au XVII^e siècle. Elle possède une statue de saint Antoine le Grand, patron des trufficulteurs représenté avec sa truie. La crèche de Noël, qui possède quinze santons de cire et de carton-pâte, est classée monument historique au titre objet et date de la première moitié du XIX^e siècle. Une chapelle située à l'est du village, sur la route qui conduit au silo à grains, est également sous le vocable de Saint-Christophe.

Les ruines de son château médiéval dominant le village de Montagnac.

Le château de Montpezat, pour partie ruiné, pour partie transformé en habitation, surplombe le village et offre à la vue des vestiges plus intéressants que le précédent, presque disparu : celui-ci est daté en partie des XII^e, XIII^e (porte voûtée à hauts claveaux), XIV^e, XV^e (meneaux) et XVIII^e siècles. La cheminée en gypserie, menacée par les intempéries à la suite de l'effondrement d'un pan du château, a été déposée et transportée au château de Clumanc : son manteau est orné d'une palme croisée avec une branche de feuillu, et d'autres motifs végétaux.

L'ancienne église paroissiale de Montpezat (propriété de la commune) est de style roman : elle a fait l'objet d'une inscription aux Monuments historiques. Elle est placée sous la protection de saint Julien de Tolède. Construite au XIII^e siècle avec deux chapelles latérales, elle a été remaniée au XIX^e siècle : elle présente un chevet plat, et des voûtes d'ogives retombant sur culots. Sa cloche est datée de 1530. Ses murs ont conservé des fresques notables.

Une ancienne chapelle (ou église ?) d'un domaine privé « Saint-Saturnin » est située à proximité du cours du Verdon sur la route de Saint-Laurent du Verdon. Elle a été aménagée en habitation à une date inconnue (elle apparaît déjà à l'état de ruine sur la carte de Cassini). Il en subsiste l'abside désormais occupée par un escalier à vis médiéval et une partie des murs construits en bel appareil de petite taille.

Monument aux morts.

Fontaines et lavoirs, Oratoire St-Sébastien.

Le pont Sylvestre (ou pont de Silvestre), dit « romain », permettait le franchissement de la gorge du Verdon à un endroit resserré, sur la route de Baudinard. Il a été détruit lors de la Libération (Histoire). Construit à l'origine avec une seule arche à double rouleau, de 14 m de portée, le pont étant large de 6,44 m. Détruit pendant la Seconde Guerre mondiale, il est remplacé dans les années 1950 par une passerelle de bois. Un pont au tablier en béton est construit en 1975. Datant du XVII^e siècle, l'ancien pont est classé monument historique en 1930 (également sur la commune de Baudinard).

